

Mobilisation des ressources fiscales dans la commune rurale de Sébougou au Mali

Bourahane BANE
Enseignant chercheur à l'Institut des Sciences Humaines (ISH) de
Bamako (Mali),
bourahanebane1982@gmail.com
Massa dit Bina MARIKO,
Master Culture et Développement, DER Histoire Archéologie, Faculté
d'Histoire et de Géographie, Université des Sciences Sociales et de
Gestion de Bamako (USSGB), Mali
mmassaditbina@gmail.com

Résumé

Malgré des efforts consentis dans le domaine de la décentralisation par les différents régimes qui se sont succédé au Mali, il est bon de constater que la plupart des collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés réelles de gestion des ressources fiscales. Ces difficultés sont le manque de communication et de sensibilisation, la crise de confiance, la méconnaissance des textes régissant la fiscalité, l'incivisme, le manque de moyens et de déplacement pour les agents de recouvrement

Alors, l'objectif de cette étude est d'évaluer la mobilisation des ressources fiscales dans la commune rurale de Sébougou. Dans le cadre de cette recherche, la démarche méthodologique suivante a été utilisée : la recherche documentaire pour mieux comprendre le thème,

l'observation pour voir la manière dont les impôts et les taxes sont gérés, des interviews auprès des personnes ressources ayant des connaissances avérées dans le domaine de la fiscalité, l'administration d'un questionnaire auprès des imposables pour connaître leur avis sur la gestion des ressources fiscales. La taille de l'échantillon a été fixée à 80 imposables repartis entre quelques fonctions. Comme résultats, il a été constaté que sur 80 personnes enquêtées, 58,80% sont à jour avec les impôts contre 41,20% qui ne le sont pas. Concernant le taux de recouvrement des impôts et taxes dans la commune, la TDRL est en tête avec un taux de 58,80%, suivie de la Vignette avec 55% contre 32,50% pour la patente et 23,80% pour l'ITS.

Mots-clés : Mobilisation, Impôt, Taxe, Sébougou, Mali

Abstract

Despite the efforts made in the area of decentralization by the various successive regimes in Mali, it is good to note that most local authorities are faced with real difficulties in managing tax resources. These difficulties are the lack of communication and awareness, the crisis of confidence, the ignorance of the texts governing taxation, incivility, the lack of means and travel for collection agents. So, the objective of this study is to evaluate the mobilization of tax resources in the rural commune of Sébougou. As part of this research, the following methodological approach was used: documentary research to better understand the theme, observation to see the way in which taxes are managed, interviews with resource people with proven knowledge in the field of taxation, the administration of a questionnaire to tax payers to find out their opinion on the management of tax resources. The sample size was set at 80 taxable persons distributed among a few functions. As results, it was found that out of 80 people surveyed, 58.80% are up to date with taxes compared to 41.20% who are not. Concerning the rate of collection of taxes in the municipality, the TDRL is in the lead with a rate of 58.80%, followed by the Vignette with 55% against 32.50% for the patent and 23.80% for the ITS.

Keywords: Mobilization, Tax, Tax, Sébougou, Mali

1. INTRODUCTION

Pendant longtemps, les pouvoirs publics ont donné à la fiscalité un rôle financier et économique accru, comme d'ailleurs pendant la colonisation, où le rôle de l'impôt fut d'abord celui d'affermir l'autorité du pouvoir politique, de procurer des ressources financières pour le fonctionnement de son administration, et pour bien d'autres fonctions subsidiaires, notamment la monétarisation de l'économie et l'incitation au travail par le biais de l'impôt de capitation.

La mobilisation des ressources financières est un élément crucial pour le succès de la décentralisation. Sans autonomie financière, il ne peut y avoir d'autonomie de gestion. Les collectivités territoriales gèrent le développement et la vie quotidienne grâce à des ressources de diverses origines, à savoir : principalement les taxes et impôts locaux et les fonds de péréquation, les fonds versés par l'Etat central, ceux provenant des partenaires techniques et financiers, ceux provenant de la valorisation du patrimoine (foncier, ressources naturelles, sites touristiques, marchés) et enfin ceux provenant de la population tant externe qu'interne (CHRISTIAN et ADJO, 2007).

Actuellement, les ressources financières de la plupart des communes rurales dépendent essentiellement, en plus de la dotation annuelle de fonctionnement, des impôts et taxes. Leur collecte nécessite une bonne organisation et des activités soutenues tout au long de l'année. Les chefs de fraction et de villages sont des acteurs clés sur lesquels repose l'essentiel du travail de collecte à l'intérieur de la commune mais aussi à l'extérieur, comme notamment dans le cercle de Ménaka, où une fraction de la population relevant administrativement d'une commune peut être dispersée, par petits groupes, sur toute l'étendue du cercle et souvent dans les pays voisins. Plusieurs communes ont impliqué les chefs de villages dans la collecte des impôts, comme ils le faisaient auparavant. Par exemple, à la demande du maire, un vieux sage passe dans les différents villages de la commune pour rappeler à la population la nécessité de payer les taxes et impôts et, deux jours après, le receveur municipal y repasse et collecte sans difficulté ces taxes et impôts. Les dirigeants villageois jouent aussi un rôle important dans la mobilisation sociale et les initiatives de soutien à l'action communale (SY, 2004)

En général, le taux de recouvrement varie en fonction des conditions socio-économiques mais l'information et la communication jouent aussi un rôle très important pour gagner la confiance

de la population à propos du paiement des taxes et surtout pour mobiliser des contributions volontaires (SY, 2004).

Le Mali, comme dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest, les gouvernements ont pris l'engagement politique dans les années 1990 de rapprocher les services publics des populations et de promouvoir le développement local suite aux nombreuses tentatives dans le cadre de la réforme administrative.

La décentralisation étant un processus complexe et de longue haleine qui va bien au-delà d'un simple réaménagement territorial, la volonté politique de l'Etat est d'assurer un transfert progressif de compétences des (ressources humaines, matérielles et financières) aux collectivités territoriales afin de soutenir et renforcer les capacités locales de gouvernance et de gestion (BENGALY, 2009).

Pour assurer le bon fonctionnement des collectivités et exécuter le plan de développement les communes doivent mobiliser des ressources financières locales, les volumes à mobiliser est en fonction des ambitions de développement de la commune, adopter des procédures concernant des investissements, avoir des subventions disponibles et les capacités adéquates des populations communales, sensibiliser la population au paiement régulier des impôts et taxes.

Pour atteindre ces objectifs, les lois sur la décentralisation reconnaissent à ces collectivités la personnalité juridique, l'autonomie financière et la désignation d'un organe exécutif chargé d'élaborer et d'exécuter le programme de développement local (ALOKO et AGOSSOU, 2012). En plus de ces préoccupations, le système fiscal malien est caractérisé par une forte démobilisation fiscale en raison d'une part, des difficultés d'imposition du secteur informel qui échappe presque à l'impôt, malgré son essor économique et social non négligeable et la nonimposition du secteur agricole moderne et d'autre part, les multiples exonérations fiscales.

La preuve en est que sur le plan économique, la plupart des résultats montrent que la mauvaise gouvernance a un impact négatif sur la mobilisation des ressources financières. En particulier en Afrique, les pertes de recettes disponibles pour l'Etat sont estimées à près de 50% des recettes collectées selon ANGO ESSAMA, (2010)

Ces attributs accordent ainsi à la commune de Sébougou de larges compétences dont l'exercice exige une nouvelle conception pour une meilleure gestion des ressources disponibles et une nouvelle organisation dans la mobilisation des ressources financières locales. Ce nouvel enjeu

implique que tous les acteurs de développement apportent leur contribution notamment : les services chargés de la mobilisation des ressources financières, les ONG, les organisations paysannes, les unités de production, les commerçants, les ménages, ainsi que la population dans son ensemble. Pour ce faire, le maire, principal acteur de ce défi, devra s'engager davantage à favoriser la participation de tous à ce processus de développement.

Malgré les efforts consentis dans le domaine de la décentralisation par les différents régimes qui se sont succédé au Mali, notamment les lois et textes tels que la loi N° 93-008 du 11 Février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, la loi N°00-044 du 7 juillet 2000, déterminant les ressources fiscales des communes, des cercles et des régions du Mali et la loi N° 96-0059 du 04 Novembre 1996 qui a permis la création de 703 communes, 49 cercles et actuellement 20 régions, nous constatons toujours que la plupart des collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés réelles de gestion des ressources fiscales compromettant ainsi leur développement.

Ce constat en est de même dans la région de Ségou et particulièrement la commune rurale de Sébougou. Cette commune qui comprend (10) dix villages regorgent beaucoup de potentialité qui peut servir à le développer. C'est pour cette raison que notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une contribution à identifier des stratégies efficaces pour mieux mobiliser les ressources financières dans la commune rurale de Sébougou.

Dans ce contexte actuel de décentralisation et de transfert des compétences aux pouvoirs locaux (Collectivités Territoriales) et dans le prolongement des réflexions relatives au renforcement des ressources des collectivités locales, gage d'une croissance économique durable des dites économies, nous estimons nécessaire de nous pencher sur le thème : « *Etude de la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou de 2018 à 2020.* »

L'objectif de cette étude vise à étudier la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou de 2018 à 2020.

L'hypothèse est que la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou de 2018 à 2020 connaît des difficultés sur le plan économique.

2. METHODOLOGIE

2.1. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La recherche documentaire constitue l'une des sources de données et a permis d'enrichir la revue de la littérature notamment les points de vue de plusieurs auteurs sur la décentralisation et la mobilisation des ressources financières. Elle a permis de faire la synthèse des connaissances acquises sur le thème et s'est déroulée essentiellement dans la bibliothèque de l'Université de Ségou. Plusieurs ouvrages, revue et anciens mémoires ont été consultés dans le cadre de nos recherches en vue de la rédaction de ce présent article.

Certains documents ont permis de cerner quelques notions et concepts relatifs au thème. Ce sont : le guide du maire et des conseillers communaux, la nomenclature des comptes par fonction ou par nature des communes, le recueil des lois sur la décentralisation et les rapports ont fourni des données statistiques sur la commune de Sébougou.

Le cadre de l'étude étant la commune de Sébougou, les informations complémentaires et utiles liées à la rédaction de cet article ont été recueillies et obtenues au niveau des centres de documentation des différents services de la commune.

2.2. ECHANTILLONNAGE

Pour l'échantillon, la méthode de choix raisonné a été choisie. Le choix a porté sur les 2 villages peuplés qui sont Sébougou et Sékoro et les 2 villages moins peuplés qui sont Banankoroni et Togo. La population de l'étude a un effectif de 80 enquêtés repartis entre les villages échantillons.

Les questionnaires sont adressés aux chefs d'unités de production (commerçants, fonctionnaires, ménagères, artisans, paysans, éleveurs etc.)

Tableau 1 : Répartition de la population cible par village et par sexe

Villages	Hommes	Femmes	Total	Taux%
Sébougou	20	10	30	37,5
Sékoro	15	05	20	25
Banankoroni	10	05	15	18,75
Togo	10	05	15	18,75
Total	55	25	80	100

Source : *B. BANE, 2021*

La population cible de cette étude est respectivement de 30 à Sébougou, 20 à Sekoro et 15 à Banankoroni et à Togo. Les 80 personnes enquêtées sont composées de 55 hommes et 25 femmes.

2.3. ENQUETE DE TERRAIN

Les agents de la mairie de Sébougou, du Service technique de l'Etat, et les agents des ONG concernées à travers un guide d'entretien ont donné la situation des ressources financières dans la commune de Sébougou.

Les données chiffrées fournies par ses services prouvent à suffisance que la commune rurale de Sébougou souffre d'énormes difficultés liées à la mobilisation des ressources financières.

2.4. OBSERVATION

L'observation participante qui consiste à s'imprégner des vraies réalités sur le terrain a été utilisée. Des visites de terrain ont été organisées pour être témoin de la réalité de la mobilisation des ressources financières auprès des acteurs intervenant dans ce domaine (les personnels de la Mairie de Sébougou, la perception, la sous-préfecture, le gouvernorat, l'impôt et le trésor, les entreprises, la société civile).

Pour l'assurance et la fiabilité des données, l'observation interne et externe a été faite. Nous pensons que la comparaison de ces deux observations doit aboutir à des données fiables.

2.4.1. ELABORATION ET ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est l'outil de l'enquête quantitative. Il a été adressé aux 80 personnes constituant l'échantillon quantitatif. Elles ont été enquêtées soit dans les familles ou sur les lieux de travail.

2.4.2. ELABORATION ET ADMINISTRATION DU GUIDE D'ENTRETIEN

Le guide d'entretien est outil de l'enquête qualitative. Un entretien direct a été réalisé avec les régisseurs (dépense et recette), le Maire, le secrétaire général de la mairie, le percepteur, les directeurs régionaux de l'impôt et du trésor). La Stratégie de collecte des données utilisées sont les suivants : le guide d'entretien, le dictaphone, le carnet de note et l'appareil photo.

2.4.3. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

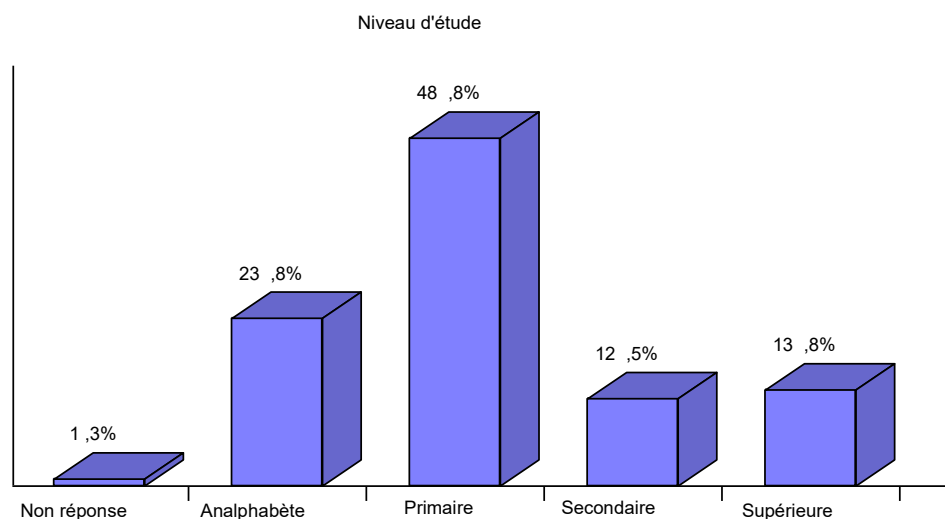
L'enquête a eu lieu du 31 Août au 12 Septembre 2021. Les chefs de villages et leurs conseillers ont été convoqués pour leur expliquer l'objectif de l'enquête et procéder au questionnement.

3. Présentation des résultats

3.2. Niveau d'étude des enquêtés

Le niveau d'étude des populations a un impact sur le paiement des impôts et taxes. La figure 1 en illustre.

Figure 1 : Niveau d'étude des enquêtés



Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

La figure 1 montre que 48,80% des enquêtés ont le niveau primaire. Ils sont suivis par les analphabètes qui représentent les 23,80% des enquêtés. Ensuite, viennent successivement ceux qui ont le niveau supérieur et secondaire avec 13,80% et 12,5%.

3.3. Répartition des enquêtés selon la profession

La profession est une variable importante en matière de mobilisation des ressources financières. Les taxes et les impôts varient selon les activités pratiquées par les imposables.

Le tableau 4 donne des détails pour le cas de la commune rurale de Sébougou.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon la profession

Professions	Nombre	Pourcentage (%)
-------------	--------	-----------------

Agriculteurs	64	80
Eleveurs	6	7,50
Commerçants	5	6,25
Tailleurs	3	3,75
Forgerons	2	2,5

Source : Mairie de Sébougou, 2021

Selon le tableau 80% des imposables sont des agriculteurs contre 7,50% des éleveurs et 6,25% des commerçants. Il ressort de l'analyse que les ressources fiscales de la commune rurale de Sébougou proviennent en grande partie des activités agricoles.

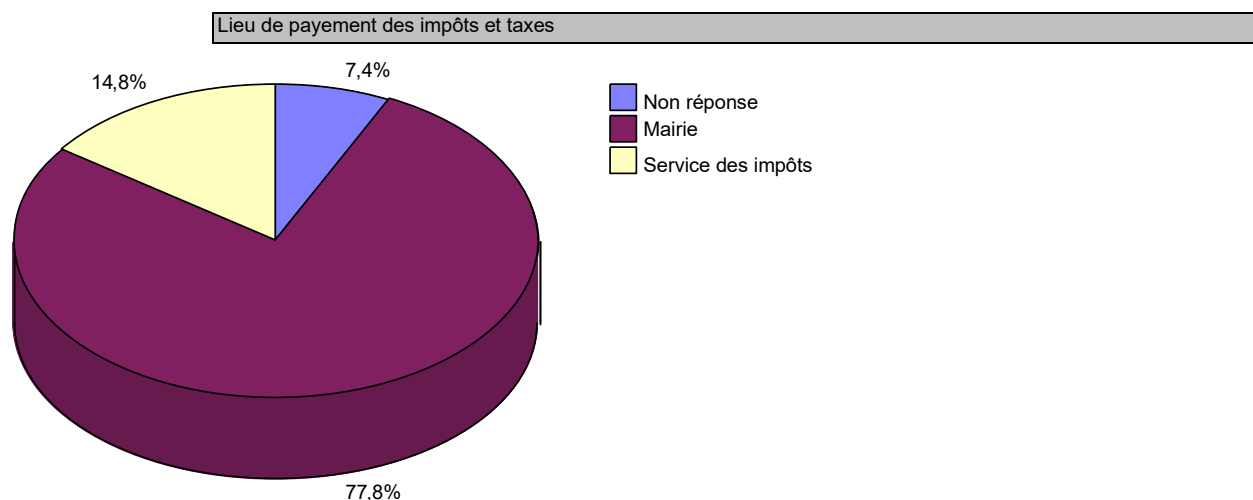
3.4. Mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou

La mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou est confrontée à des multiples dysfonctionnements qui seront indiquées dans les graphiques et tableaux ci-dessous.

3.5. Lieux de paiement des impôts et taxes

Les impôts et taxes sont payés dans les services des collectivités et étatiques selon l'indication des imposables. Le graphique 2 présente les lieux de paiement

Graphique 2 : Lieux de paiement des impôts et taxes



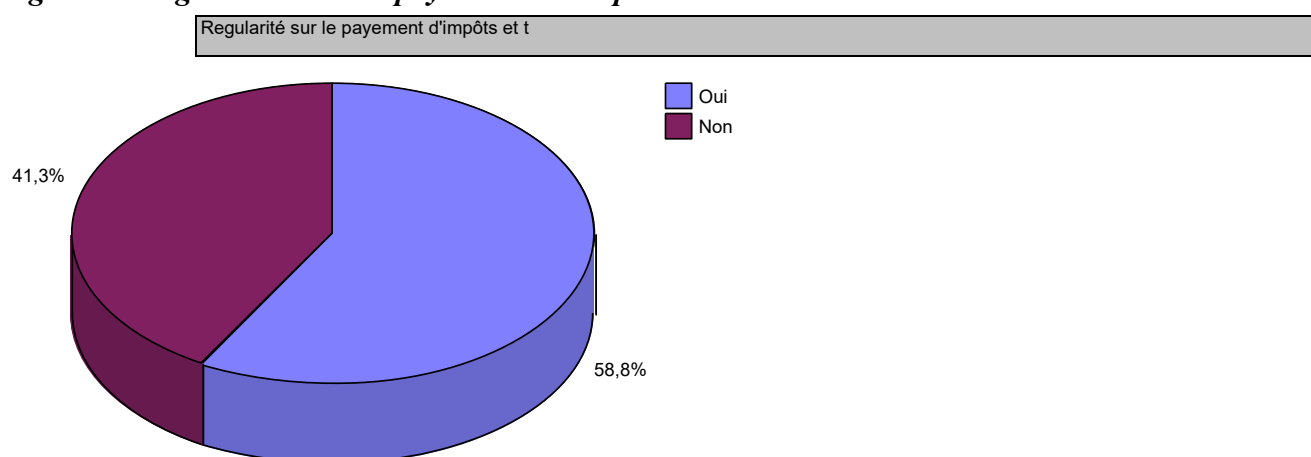
Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans cette figure, sur la base des 80 personnes enquêtées, la mairie couvre 77,80% des impôts et taxes en collaboration avec les autorités coutumières contre 14,80% seulement au service des impôts.

3.6. Régularité selon le paiement des impôts et taxes

La régularité dans le paiement des impôts et taxes permettra de savoir si la commune rurale de Sébougou fait des recettes importantes dans la mobilisation des ressources financières. La figure 3 nous donnera plus de détails.

Figure 3 : Régularité selon le paiement des impôts et taxes



Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

La figure 3 montre que parmi les 80 personnes enquêtées, 58,80% sont à jour avec le paiement des impôts et taxes contre 41,20% qui ne payent pas. Parmi ceux qui sont réguliers la majeure partie paye impôts et taxes dans les services des impôts.

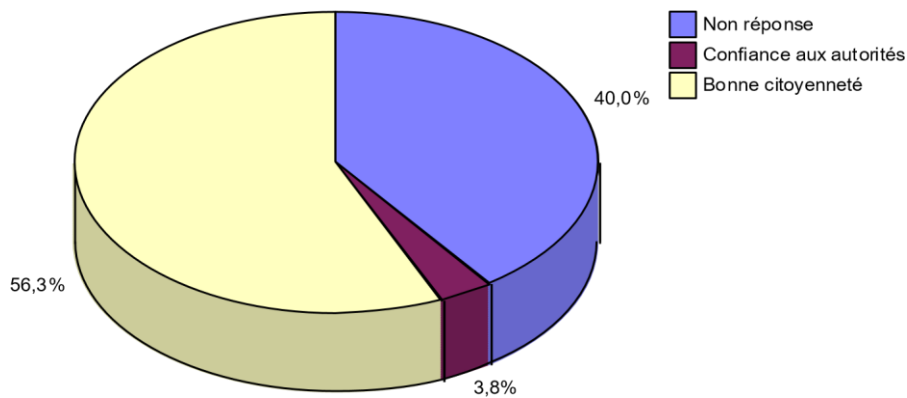
3.7. Raison du paiement des impôts et taxes

Cette partie identifiera les raisons du paiement des impôts et taxes à la mairie de Sébougou.

Les graphiques 4, 5, 6, 7 et 8 ; les tableaux 5, 6 et 7 nous donnerons beaucoup de détails du refus de paiement des impôts et taxes par la majeure partie de la population.

Graphique 4 : Raison du paiement des impôts et taxes

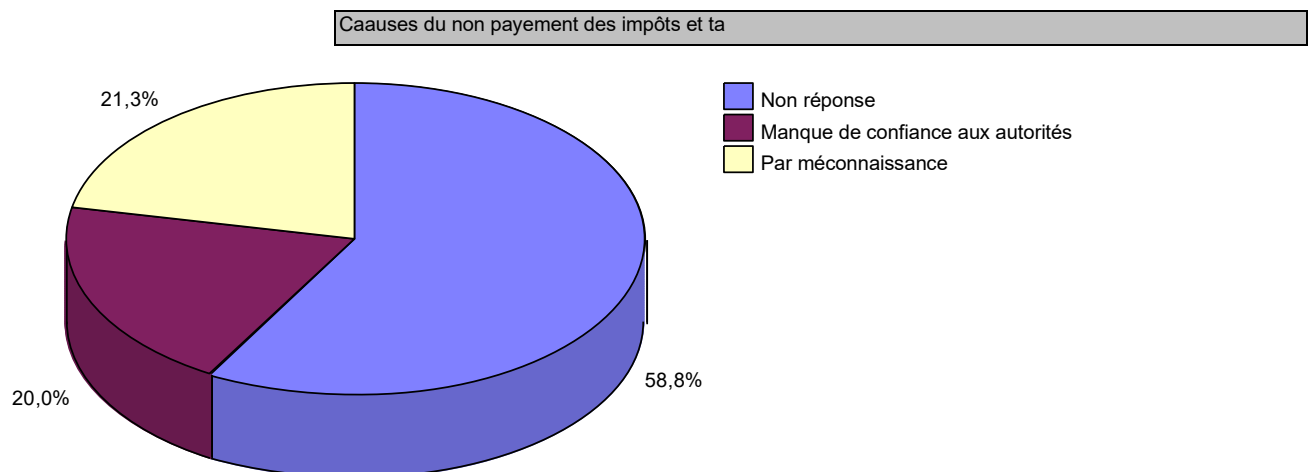




Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Selon l'enquête 56,30% des personnes enquêtées payent leurs impôts et taxes par bonne citoyenneté contre 3,80% seulement payent parce qu'ils ont confiance aux autorités et 40% n'ont pas donné de réponse.

3.8. Causes de non paiement des impôts et taxes *Graphique 5 : Causes de non paiement des impôts et taxes*

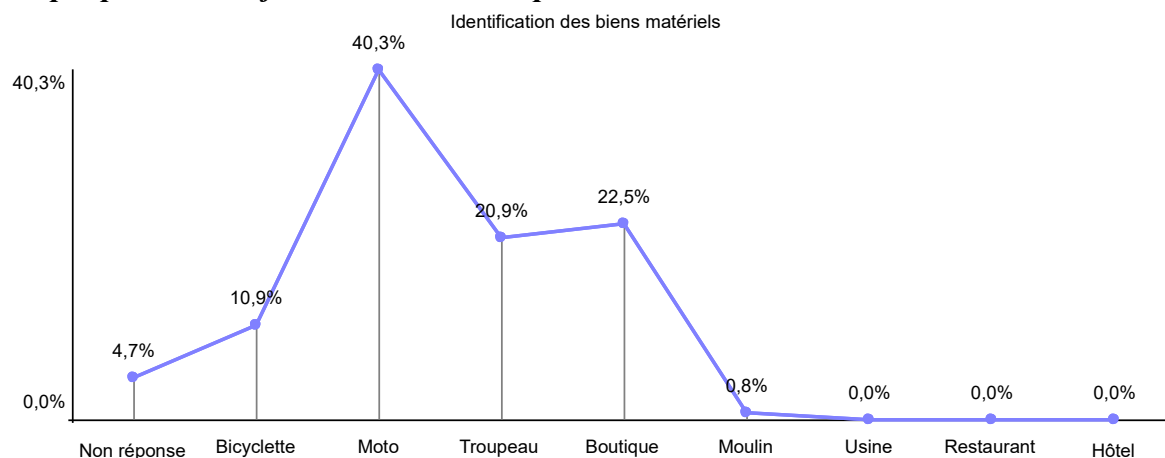


Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans ce graphique, 21,30% des personnes enquêtées ne payent pas les impôts et taxes par méconnaissance des textes relatifs aux paiement des impôts et taxes contre 20% qui ne payent pas car ils n'ont aucune confiance aux autorités en charge du recouvrement des ressources financières et 58,80% n'ont pas donné de réponse. Donc le taux de la mobilisation des ressources financières est relativement faible à Sébougou parce que beaucoup de personnes imposables n'ont aucune connaissance des textes qui régissent le paiement des impôts et taxes.

3.9. Identification des biens imposables dans la commune

Graphique 6: Identification des biens imposables dans la commune

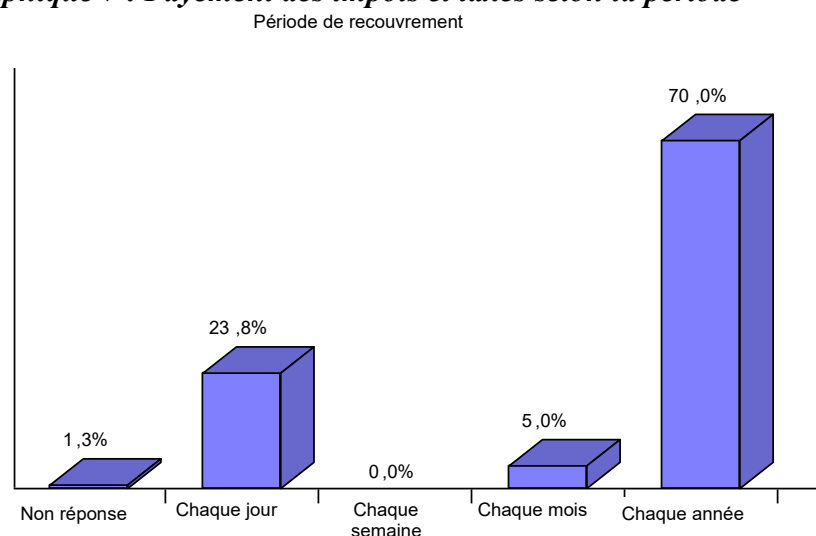


Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans ce graphique, 40,30% des enquêtés ont une moto, 22,50% ont une boutique, 20,90% ont le troupeau et 10,90% ont la bicyclette contre 0,80% ont le moulin.

3.10. Paiement des impôts et taxes selon la période

Graphique 7 : Paiement des impôts et taxes selon la période

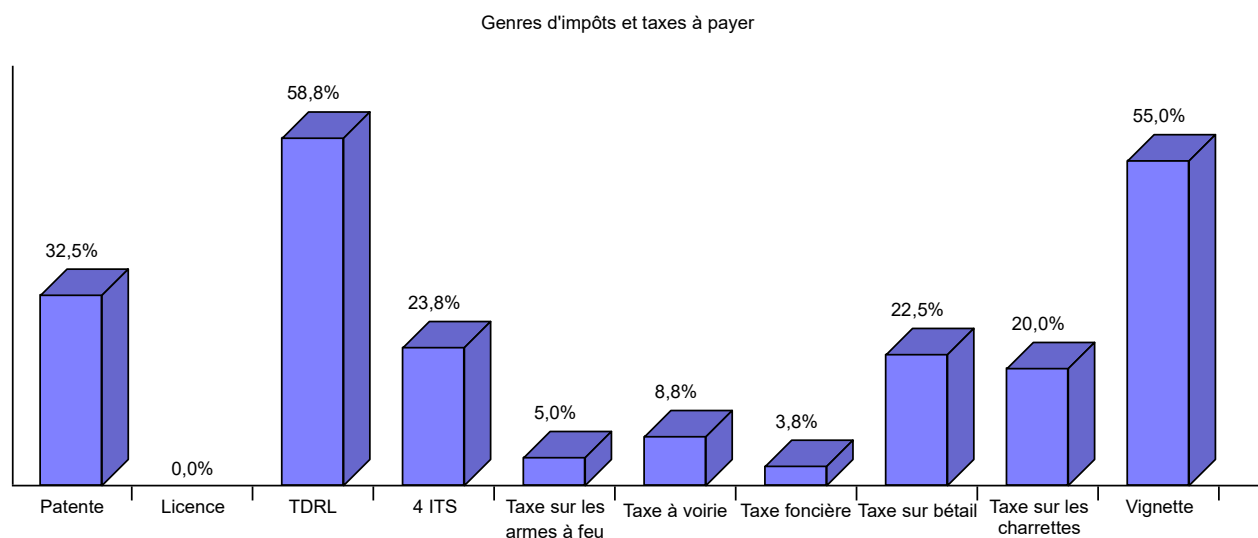


Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans ce graphique, 70% d'imposables affirment que leurs impôts et taxes sont recouverts par les agents de recouvrement une fois par an contre 23,80% qui en payent chaque jour et 5% par mois.

3.11. Paiement des impôts et taxes selon le type

Graphique 8 : Le paiement des impôts et taxes selon le type



Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans ce graphique, selon l'enquête, la TDRL est en tête avec un taux de paiement de 58,8% suivie de la vignette avec un taux de paiement de 55% contre 32,5% de la patente suivie de l'ITS avec 23,80%.

3.12. Difficultés liées au paiement des impôts et taxes

Tableau 3 : Difficultés liées au paiement des impôts et taxes

Difficultés pour le paiement des impôts	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	3,8%
Argent	15	18,8%
Période	15	18,8%
Communication	47	58,8%
TOTAL OBS.	80	100%

Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Le tableau 3 montre que 58,80% des personnes enquêtées affirment que le manque de communication des autorités en charge du recouvrement cause du tort au paiement correct de

leurs impôts et taxes contre 18,80% qui disent que le moment du paiement prévu par la loi n'est pas propice pour s'acquitter de leurs impôts et taxes.

3.13. Participation des populations à la restitution publique

Tableau 4 : Participation des populations à la restitution publique

Participation à la restitution publique	Nb. cit.	Fréq.
Zéro fois	68	85,0%
Une fois	5	6,3%
Plusieurs fois	7	8,8%
TOTAL OBS.	80	100%

Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Le tableau 4 montre à suffisance que 85% des personnes enquêtées n'ont jamais participé à la restitution publique contre seulement 8,80% qui ont participé une seule fois alors que 6,30% ont participé plusieurs fois. Cela dénote que la population ne s'intéresse pas du tout aux activités de leur commune. La restitution publique étant la tribune de communication par excellence d'une collectivité territoriale, la mairie de Sébougou n'arrive pas à faire participer sa population à cet exercice ci important.

3.14. Taux de paiement des impôts et taxes par profession

Tableau 5 : Taux de paiement des impôts et taxes par profession

Profession / paiement d'impôts et taxes	Oui	Non	TOTAL
Cultivateurs	15,0%	18,8%	33,8%
Fonctionnaires	17,5%	7,5%	25,0%
Commerçants	20,0%	12,5%	32,5%
Coiffeur	1,3%	0,0%	1,3%
Electricien-auto	0,0%	1,3%	1,3%
Employé à l'usine	1,3%	0,0%	1,3%
Forgeron	0,0%	1,3%	1,3%

Gérant de moulin	1,3%	0,0%	1,3%
Réparateur	1,3%	0,0%	1,3%
Tailleur	1,3%	0,0%	1,3%
TOTAL	58,8%	41,3%	100%

Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

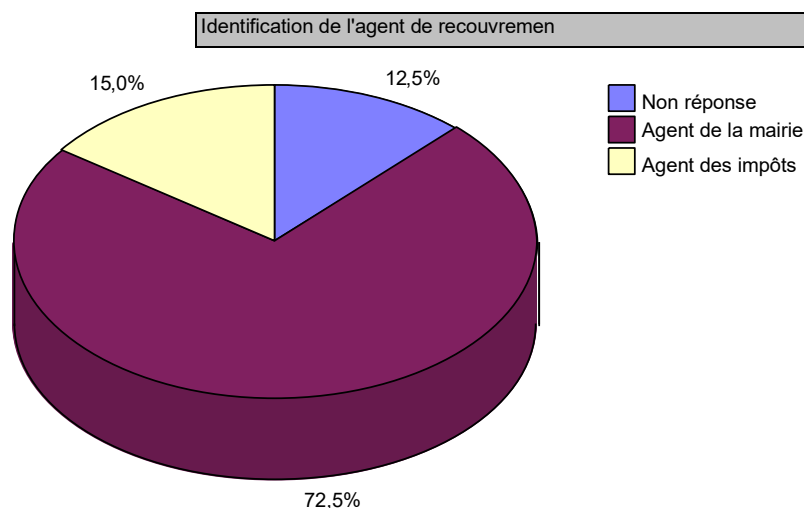
Le tableau 5 montre que les cultivateurs, les commerçants et les fonctionnaires payent régulièrement impôts et taxes alors que les autres travailleurs ne s'acquittent pas régulièrement de leurs impôts et taxes. Au total, 58,80% des imposables payent régulièrement les impôts et taxes contre 41,20% ne payent pas du tout leurs impôts et taxes.

3.15. Acteurs impliqués dans la gestion des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou

Les acteurs qui sont impliqués dans la gestion des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou sont multiples et divers. Ils sont entre autres : les régisseurs de dépenses et recettes, les élus, les médias, les radios de proximité, les agents des impôts, chefs de village...

3.16. Agents de recouvrement des impôts et taxes

Graphique 9 : Agents de recouvrement des impôts et taxes

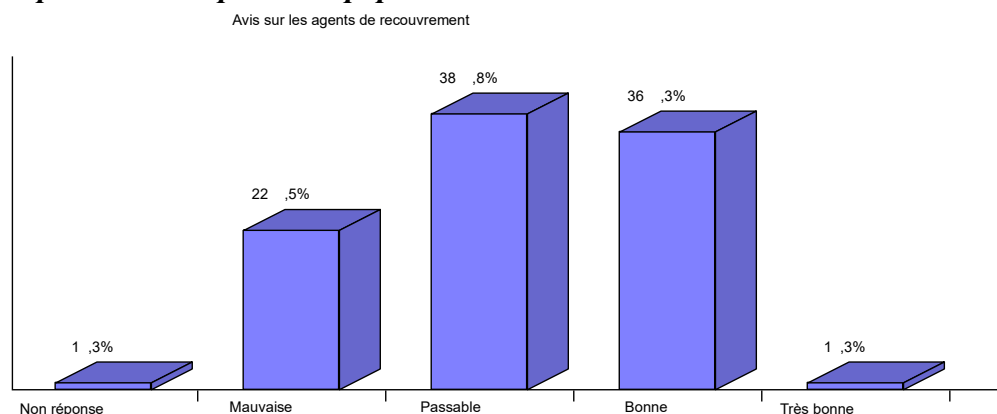


Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

La figure 9 montre que 72,5% des personnes enquêtées disent que le recouvrement est fait par les agents de la Mairie contre 15% qui disent que c'est les agents de l'impôt qui font le recouvrement 12,5% n'ont pas donné de réponse.

3.17. Perception des populations sur les acteurs de recouvrement des impôts et taxes

Graphique 10 : Perception des populations sur les acteurs de recouvrement des impôts et taxes



Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Les personnes enquêtées au cours de cette étude ont une mauvaise perception par rapport à la gestion des ressources financières des collectivités territoriales à 22,5% contre 38,80% qui affirment que la gestion est passable. La figure montre que 36,30% des enquêtés ont confiance à la gestion des ressources financières tandis que 1,30% des enquêtés qualifient la gestion de très bonne.

3.18. Sources de financement de commune rurale de Sébougou

Cette partie porte sur les sources de financement dans la commune rurale de Sébougou. Elles sont d'ordres internes et externes. Elle présente également les différentes réalisations faites par la commune rurale de Sébougou.

Le tableau 8 et le graphique 11 pour identifier les sources de financement de la commune.

3.19. Source de financement pour le développement de la commune

Tableau 6 : Source de financement pour le développement de la commune

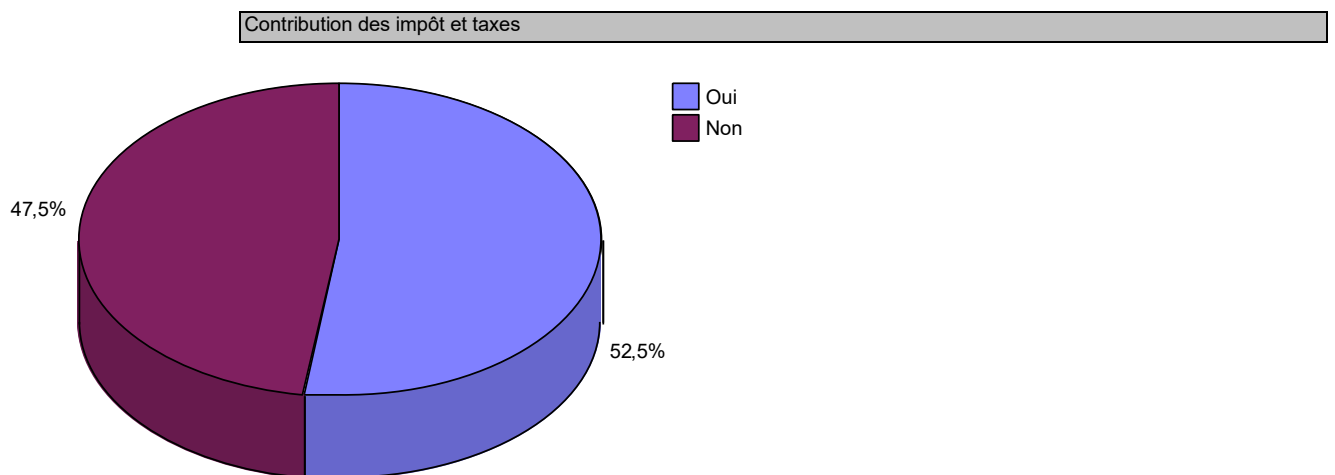
Les sources de financement des actions de développement dans la commune	Nombre	Pourcentage (%)
Mairie	50	62,50
PTF	15	18,75
Non réponse	10	12,50
Etat	05	6,25
Total	80	100

Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Le tableau 6 indique que 62,5% des personnes enquêtées disent que les projets au développement sont financés par la mairie de la commune rurale de Sébougou en collaboration avec les autres partenaires. Selon toujours l'enquête, 18,75% des enquêtés évoquent que le financement des infrastructures socio de base sont réalisées par les PTF contre 6,25% pour l'Etat. La diaspora n'a fait aucun financement alors qu'elle doit jouer un rôle important dans le développement de leur localité. La mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou est plus interne qu'externes

3.20. Réalisation de la mairie dans la commune

Graphique 11 : Réalisation de la mairie dans la commune

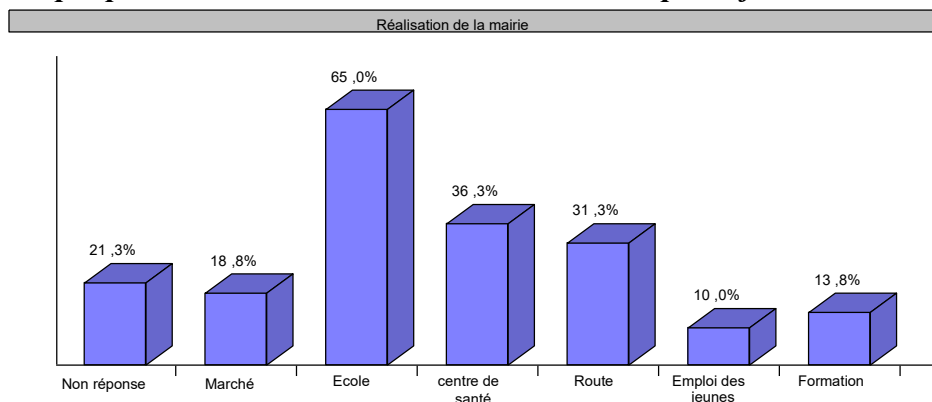


Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Parmi les personnes enquêtées 52,5% sont fières des réalisations de la mairie à travers la construction des centres de santé, des écoles, des forages, des routes en latérite, curage des caniveaux, les marchés alors que d'autres refusent ces réalisations de la mairie à 47,5%.

3.21. Taux de réalisation de la mairie par infrastructure

Graphique 12 : le taux de réalisation de la mairie par infrastructure



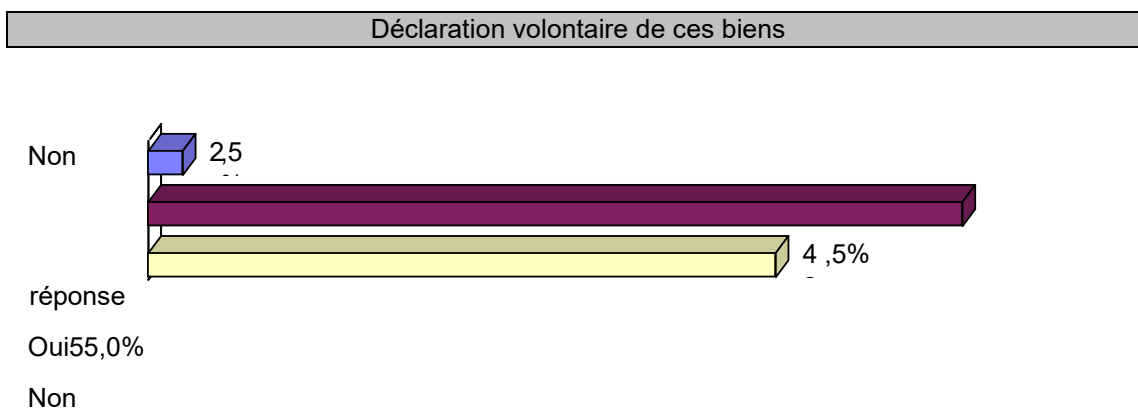
Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Dans ce graphique, 65% des personnes enquêtées disent que la mairie a construit des écoles, 36,30% pour le centre de santé contre 18,80% pour le marché et 10% pour l'emploi des jeunes.

3.22. Stratégies de recouvrement des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou

3.23. Déclaration volontaire des biens

Graphique 13 : Déclaration volontaire des biens



Source : Enquête personnelle, Septembre 2021

Ce graphique montre que 55% des personnes enquêtées se disent prêtes à déclarer volontairement leurs biens pour imposition et payer correctement leurs impôts tandis que 42,5% disent qu'ils ne sont pas prêts à déclarer volontairement leurs biens pour imposition.

4. Discussion

A la lumière des résultats obtenus lors de cette recherche sur la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou de 2018 à 2020, il ressort que des difficultés d'ordre économique, politique et social existent au niveau de la commune.

L'hypothèse selon laquelle la crise de confiance entre les élus communaux et la population est l'un des dysfonctionnements qui empêchent la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou. Cela est constaté aussi dans la commune urbaine de Bandiagara. Dans cette circonscription, les citoyens de la collectivité de Bandiagara participent moins aux actions de développement local car beaucoup d'entre eux pensent que ce n'est leur affaire. Selon les populations la gestion des affaires publiques appartient aux seuls responsables politiques et administratifs, leur implication effective fait défaut et le taux de participation aux élections municipales en témoignent. Cette situation provoque un manque de confiance entre dirigeants et dirigés (A. OULOGUEM, 2016, p 38).

Selon le résultat, le manque de communication, la sensibilisation, la crise de confiance et la méconnaissance des textes régissant la fiscalité ont été avancées par les enquêtés dans la commune rurale de Sébougou. Selon les enquêtés, 58,80% des personnes enquêtées disent que le manque de communication des autorités en charge du recouvrement causent du tort au paiement correct de leurs impôts et taxes et 85% des personnes enquêtés n'ont jamais participé à la restitution publique contre 3,80% seulement payent leurs impôts et taxes parce qu'ils ont confiance aux autorités et 21,30% des personnes enquêtées ne payent pas les impôts et taxes par méconnaissance des textes relatifs aux paiement des impôts et taxes. Il ressort que le manque de confiance des personnes imposables face aux agents de recouvrement impacte négativement à la mobilisation des ressources financières. Et ce passage semble confirmé ce manque de confiance : « Aux yeux des populations, la faible qualité de la gestion et le manque de transparence dans la gestion des fonds publiques affectent gravement la crédibilité des élus » (A. OULOGUEM, 2016, p 59, I. SAMAKE, 2021,p 10, C. TOURE, 2011, p 12) . De plus les contraintes socioculturelles (T. SAWADOGO, 2004, p 34), l'électorisme des élus qui permettent souvent à la population qu'une fois élus, ceux-ci n'auront plus à payer d'impôts (I SAMAKE,2021, p 11), des déficits des ressources dus à des difficultés d'imputation (absence de recettes sur certaines taxes non explicables) (Rapport Etat des Lieux, DNTCP,2020, p 13) constituent des difficultés de mobilisation des ressources financières des collectivités

territoriales. Le résultat selon lequel le déficit de communication rend très difficile une mobilisation efficace et efficiente des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou est partagé par A. OUOLOGUEM et Cheikna TOURE (2011, p 12). Selon eux une mission d'information, de sensibilisation et de communication doit être initiée entre les populations et les agents des collectivités territoriales (2016, p 78). Issa SAMAKE (2021, p 11) et A. OUOLOGUEM (2016, p 60) pointent l'extrême pauvreté de la population dont l'écrasante majorité de la population est à la recherche de la satisfaction des besoins primaires. Seydou Togola (2021) ne partage pas totalement notre résultat même s'il y a un point de convergence concernant la méconnaissance des populations. Selon lui, les contraintes liées à la mobilisation des ressources fiscales dans la commune de Sébougou sont dues à l'incivisme, la méconnaissance des textes, le manque de moyen et de déplacement pour les agents de recouvrement alors que T. SAWADOGO (2004, p 34) évoque l'insuffisance des moyens humains ou manque de personnel, l'insuffisance des moyens financiers pour le déplacement et le séjour des agents entravent la mobilisation des ressources financières dans la commune de Boromo. Cela est confirmé par Ballo Issa et al (2023, p 11) qui pense que la faible mobilisation des ressources est due aux faibles capacités des acteurs locaux. Pour sa part Issa SAMAKE (2021, p 10) dégage l'incivisme fiscal ou conséquence du manque de transparence dans la gestion des ressources communales par les élus et la faiblesse de l'assiette fiscale favorisée par la non implication réelle des agents des collectivités dans la détermination de la matière, qui entravent la mobilisation des ressources propres dans les communes III et V du District de Bamako.

Au regard des difficultés constatées à la mobilisation des ressources fiscales dans les collectivités territoriales des auteurs ont proposé des pistes de solutions afin de lutter contre ces difficultés notamment la sensibilisation des populations, la lutte contre la corruption (2021, p 11) la mise à la disposition de la mairie des moyens humains, matériels et financiers pour le maillage des potentialités de la commune (A. OUOLOGUEM, 2016).

Conclusion :

Dès le début de la décentralisation au Mali, la mobilisation des ressources financières a été une des activités centrales des collectivités territoriales. Elle apparait comme un maillon essentiel du développement de la commune et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les communes rurales du Mali en général et celle de Sébougou en particulier ont réellement besoin de mobiliser localement des ressources fiscales afin de faire face au développement local et de bénéficier en contrepartie le Droit de Tirage (DT) de l'ANICT.

Cette étude vise à étudier les obstacles à la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou.

L'hypothèse selon laquelle la mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sébougou connaît des contraintes.

Au terme de cette analyse, il révèle que la pauvreté de la population, le manque de communication, la méconnaissance des textes, le manque de confiance aux autorités communales constituent les principales causes de non paiement des impôts et taxes dans la commune rurale de Sébougou.

Le recouvrement des impôts et taxes est un véritable problème dans nos collectivités territoriales pour trouver une solution durable à ce phénomène il faut une synergie d'action de tous les acteurs concernés dans le processus de recouvrement des ressources financières (les services techniques des impôts du trésor et des populations).

Au regard des difficultés de mobilisation des ressources fiscales dans la commune de Sébougou, ces différentes propositions pourraient améliorer la qualité du service : mettre à jour des fichiers, améliorer les relations sociales entre l'administration et les contribuables ; promouvoir la culture du civisme fiscal de la population par l'intermédiaire des chefs de village, informer les populations sur les motifs de paiement de ses impôts ; la bonne gouvernance.

Références bibliographiques

- ALOKO Alban et AGOSSOU Paulin, 2012, « *Analyse de la mobilisation des ressources financières dans les municipalités. Cas de la commune d'Avrankou* », mémoire de Licence de l'Université Parakou de Bénin, 48 Pages.
- ANGO ESSAMA Philémon, 2010, « *Mobilisation des recettes fiscales au Cameroun* » Université de Yaoundé II Cameroun, mémoire de Master 2, 103 Pages.

- BALLO Issa et al, 2013, Mobilisation des ressources financières liées au service de l'Etat civil de la mairie de la commune VI du District de Bamako, Revue international du chercheur, Volume 4, Numéro 4, pp 170-182
- BENGALY Youssouf, 2009, « Mobilisation des ressources financières des collectivités territoriales du Mali, cas de la commune rurale de Sangarébougou », Université de Bamako Mali, mémoire de Maîtrise, Pages 42-54.
- CHRISTIAN Jean et ADJO Thierry, 2007, « problématique de la mobilisation des ressources des collectivités locales du Bénin : cas de la commune de comé », mémoire de maîtrise p. 45-63.

- Loi N° 93-008 du 11 Février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.
- Loi N°00-044 du 7 juillet 2000, déterminant les ressources fiscales des communes, des cercles et des régions du Mali.
- Loi N° 96-0059 du 04 Novembre 1996 qui a permis la création de 703 communes, 49 cercles.
- OUOLOGUEM Adama Guidèrè, 2016, Gouvernance et mobilisation des ressources financières dans le secteur du transport : cas de la commune urbaine de Bandiagara, Mémoire de Master, IUdT/USSGB, 23 pages
- RECOUVREMENT DES RESSOURCES FISCALES ET TAXES SPECIFIQUES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2020, Rapport Etat des Lieux, DNTCP (Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique), 20 pages
- SAMAKE Issa, 2021, Problématique de la mobilisation des ressources propres des collectivités : cas des Communes III et V du District de Bamako, Revue scientifique trimestrielle de (l'ULSHB), Numéro spécial, 29 octobre, 13 pages
- SAWADOGO TONGUIN, 2004, Mobilisation des ressources financières dans la commune de Boromo, Ouagadougou, Etude Récit n°4, septembre, 37 p
- SY Ousmane, 2004, « La décentralisation au Mali du discours à la pratique », SNV et CEDELO, 89 Pages.
- TOGOLA Seydou, 2021, « Mobilisation des ressources fiscales et développement local dans la commune rurale de Sébougou » 111 Pages.

- TOURE Cheikna, 2011, Détermination des facteurs socioculturels de blocage au paiement des impôts et taxes au Mali, Analyse socio-anthropologique, Université de Bamako, p 17.